

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_034_A | Histoire de la folie, préparatifs \[A\]CollectionBoite_034_A-5-chem | Jurisprudence et charité au XVIIe siècle \(cf. Domat\). Item](#)[Soins médicaux dans les asiles](#)

Soins médicaux dans les asiles

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Cote**b034_A_f0132**

Source**Boite_034_A-5-chem | Jurisprudence et charité au XVIIe siècle (cf. Domat).**

Langue**Français**

Type**FicheLecture**

Relation**Numérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730**

Références éditoriales

Éditeur**équipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).**

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 30/11/2020 Dernière modification le 23/04/2021

1 5^e Livre : par d'inspiration ; les documents
attestés de malades accidentels sont soignés dans
eux loges ou traités ailleurs.

A Bethlem, inspiration

A l'asile de Marseille, en 1758, il y avait
un médecin et 1 chirurgien. En 1761, on ajouta le
médecin, on garda le chirurgien, par la suite ils
augmentèrent.

(Vaucl. Note sur l'asile des
aliénés de Marseille. 1891. p 16)

2 Art x du règlement de Bedlam: "Les pieds des
bons enchaînés on qui sont sur le pill, doivent
être soignés et examinés, bien frottés et couverts de
flanelle tous les soirs et tous les matins pendant le mois
d'hiver ; être chirurgien, immergé dans l'eau, s'ils
ont des maux qui exigent la saignée."

Art XI "Les bons seront purgés le lundi
mercredi et le vendredi, et seront vésés tous les
lundi."



Laflamand IV 2.

4 30.32

...
...
...
...

...
...
...
...

...
...
...
...

...
...
...

...
...